

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION BRETAGNE / PAYS DE LOIRE DU CATE



Saint Brieuc samedi 11 mai 2024



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : M. KLEIN
TEST DE COMPORTEMENT : SYLVIE SANDRE ET PATRICIA CHEVALLIER



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE 22 SAINT BRIEUC

Samedi 11 mai 2024

Jugements et confirmations

M. KLEIN Jean-Claude

Test de comportement

Mme SANDRE Sylvie et Mme CHEVALLIER Patricia

Référent Bien-être Animal

Mme SANDRE Sylvie



CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ÉCOSSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1902, affiliée à la Société Centrale Canine, Fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture.

EDITO

BIENVENUE AU PALAIS DES CONGRES ET DES EXPOSITIONS DE ST-BRIEUC

Au nom du comité du C.A.T.E, nous remercions vivement la Canine Bretonne A.C.T.B, son Président, Monsieur Jean-Paul Kerihuel et les membres du comité, d'avoir bien voulu nous accueillir à SAINT-BRIEUC dans le cadre de l'exposition Nationale du 11 Mai 2024, pour notre Régionale d'Elevage.

Nous remercions Monsieur Jean-Claude Klein de nous faire l'honneur de juger nos Terriers d'Ecosse.

Un grand merci à tous les participants pour votre présence.

Une excellente journée à tous.

La délégation Bretagne / Pays de Loire

LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan - 91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats - 40310 Parleboscq

Secrétaire adjointe

Christine GRIETTE

Secrétaire Générale

Aline HENRION
aline2705@yahoo.fr
88 Impasse des Marguerites - 74930 Reignier

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE

PROGRAMME

Entrée des chiens : à partir de 8h00
Test de comportement : à partir de 11h00
Apéritif : 12h00
Début des jugements : à partir de 14h00

TEST DE COMPORTEMENT

Races	Cat	Identifiant	Nom du chien	Propriétaire
CAIRN TERRIER	1	250269591259163	U LOVE ME DE LA VALLEE CAID	M. DUMONTIER Franck
	5	250269591274676	ULTRA GIRL DE LA VALLEE CAID	M. DUMONTIER Franck
	6	250269610666452	TOPAZE D'ISARUDY	Mme CASTETS Isabelle
TERRIER ECOSSAIS	10	250269811804301	TY CHAS SKOT PEPPER-THE-BEST	Mme DAGUENANT Adeline
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	13	250269699636265	UNION JACK DES OLIPINS	Mme CASTETS Isabelle
	16	250269610179672	TOUPY OR NOT TOUPY D'ISARUDY	Mme CASTETS Isabelle
			Total	6

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La REGIONALE D'ELEVAGE du C.A.T.E. est organisée à Saint Briec le 11/05/2024.

ARRIVEE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 30. Les jugements commenceront à 9 heures 30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VETERINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris

Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

CLASSE INTERMEDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La

date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VETERAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemples de copyright).

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé : » Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.

- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut redécompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant : **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif **TRES BON** (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDENT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C.

Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER	7
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 2 à 3..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1
TERRIER ECOSSAIS	4
OUVERTE MALES.....	De 8 à 8..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 10 à 10..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 11 à 11..... 1
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	5
BABY MALES.....	De 12 à 12..... 1
JEUNE MALES.....	De 13 à 13..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 14 à 14..... 1
OUVERTE MALES.....	De 15 à 15..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 16 à 16..... 1

Soit 16 chiens inscrits pour 15 races dans le 3e Groupe

**Soit 16 chiens inscrits pour 15 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
Saint Briec (22)**

JURY

M. KLEIN Jean-Claude (14)

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE BABY Mâles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **1** [U LOVE ME DE LA VALLEE CAID](#)
LOF : 057694/06041 Tat : 250269591259163 né le 19/02/2023 (STEWART LAD GLEN BRULLEMAIL X RAIDE DINGUE DETOI DE LA PETITE VADROUILLE) Prod. M. Mme DUMONTIER Franck et Déborah Prop. M. DUMONTIER Franck

Meilleur de Race / Jeune

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

TRES PROMETTEUR **4** [ULTIME GIRL D'ISARUDY](#)
LOF : 058288 Tat : 250269610777970 née le 09/11/2023 (PARIS LE PHOENIX DU HARPOUY D'AUZAN X RAHYNA D'ISARUDY) Prod. Mme M. CASTETS Isabelle et Rodolphe Prop. Mme CASTETS Isabelle

Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **5** [ULTRA GIRL DE LA VALLEE CAID](#)
LOF : 057938 Tat : 250269591274676 née le 20/05/2023 (STEWART LAD GLEN BRULLEMAIL X PERFECT GIRL DE LA VALLEE CAID) Prod. M. Mme DUMONTIER Franck et Déborah Prop. M. DUMONTIER Franck

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **6** [TOPAZE D'ISARUDY](#)
LOF : 057539 Tat : 250269610666452 née le 06/11/2022 ((CH) RED SOUL DES TERRES DE CERES X MADISON DU HARPOUY D'AUZAN) Prod. Mme M. CASTETS Isabelle et Rodolphe Prop. Mme CASTETS Isabelle

Meilleur de sexe Opposé

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **7** [PIN-UP DE LA VALLEE CAID](#)
LOF : 053954/07952 Tat : 250269608289004 née le 23/02/2019 (LARGO WINCH DE LA VALLEE CAID X LOVELY DARLING DE COSEDIA) Prod. M. Mme DUMONTIER Franck et Déborah Prop. M. DUMONTIER Franck

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

ABSENT **8** [JUST A JOCK RAINBOW WARRIOR](#)
LOF : 028806/04842 Tat : 250268743516755 né le 05/10/2020 (ISIDORE DES VICKLANDS X PREMIERE DAME DE DOMINOSCOTS) Prod. Mlle PAUMIER Justine Prop. Mlle PAUMIER Justine

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **9** [URSULE DES VICKLANDS](#)
LOF : 029802 Tat : 250269610674973 née le 10/01/2023 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NORINE DU CLOS BARNABE) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme GIARD Marie-Dominique

Meilleur de Race / Jeune

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **10** [TY CHAS SKOT PEPPER-THE-BEST](#)
LOF : 028343/06125 Tat : 250269811804301 née le 01/09/2019 (TY CHAS SKOT MERZHIN X (CH) GATERIN EXCUSE ME) Prod. Mme M. DAGUENANT Adeline et Jean-Pascal Prop. Mme DAGUENANT Adeline

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT **11** [TINA DU CLOS BARNABE](#)
LOF : 029599/06092 Tat : 250269590882283 née le 04/04/2022 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NORA DU CLOS BARNABE) Prod. Mme M. CHEVALLIER Patricia et Bernard Prop. Mme CHEVALLIER Patricia

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE BABY MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

TRES
PROMETTEUR

Meilleur Baby

12 SUPER SHOT SUPERBIA

PKR : EN COURS Tat : 616093902376079 né le 18/12/2023 (MILLION REASONS SUNSHINE CELEBRATION X SUPERBIA CZAR KRAKOWA) Prod. Mme SIWULSKA Anna Prop. Mme M. MAYER Fabienne / JENNY Guy

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT

Meilleur Jeune

13 UNION JACK DES OLIPINS

LOF : 083854 Tat : 250269699636265 né le 23/03/2023 ((CH) MOONLIGHT DES OLIPINS X PRETTY COCO DES OLIPINS) Prod. Mme DUBOS Christine Prop. Mme CASTETS Isabelle

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT

Meilleur Jeune

14 TIGER

LOF : 083311/09047 Tat : 250269591125273 né le 04/07/2022 (WHITE WHITE WEST JEAN-CLAUDE X ONCE UPON A TIME DE TOUL-LAND) Prod. Mme RANNOU Françoise Prop. Mme RANNOU Françoise

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT

Meilleur de Race

15 TALWYNN DE WILLYCOTT

LOF : 082488/08976 Tat : 250269699566287 né le 05/03/2022 (CRAFT'S MASTER THE BEST X HAVANA DEVIL IN DISGUISE) Prod. Mme JENNY Fabienne Prop. M. PUILANDRE Gildas

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. KLEIN Jean-Claude

1er EXCELLENT

Meilleur de sexe
Opposé**16** TOUPY OR NOT TOUPY D'ISARUDY

LOF : 082347/14534 Tat : 250269610179672 née le 03/02/2022 (IT'S FOR ME NOT FOR YOU DU VALLON DES AURES X EASY JON'S ON MY WAY) Prod. Mme M. CASTETS Isabelle et Rodolphe Prop. Mme CASTETS Isabelle

Liste des exposants
R.E. Terriers dEcosse - Saint Briec (22) samedi 11 mai 2024

C

CASTETS Isabelle 1280, le Verdet Est 33930 VENDAYS MONTALIVET	4-6-13-16
CHEVALLIER Patricia 7, rue du Marais Le Clos Barnabé 27170 GOUPILLIERES	11

D

DAGUENANT Adeline 40, rue des Déportés 29800 LANDERNEAU	10
DUMONTIER Franck Le Quinquis 22290 TRESSIGNAUX	1-5-7

G

GIARD Marie-Dominique 4, rue de la République 50340 LES PIEUX	9
---	---

M

MAYER Fabienne / JENNY Guy Pont Flaouter 29510 BRIEC	12
--	----

P

PAUMIER Justine 8, route de la Guérinière Bouval 50220 JUILLEY	8
PUILLANDRE Gildas 3, route du Minou 29280 PLOUZANE	15

R

RANNOU Françoise 16, rue Théodore Botrel 56260 LARMOR PLAGE	14
---	----

S

SANDRE Sylvie 68, rue Pasteur 44340 BOUGUENAIS	2-3
--	-----

Vendez vos chiots assurés !



Gratuitement pour plus de sérénité.

Chute, bagarre, ingestion d'un corps étranger... Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver, vendre son chiot déjà assuré est le meilleur moyen de préparer son avenir et de ne plus avoir à se soucier des coûts imprévus chez le vétérinaire.



GRATUIT
sans
engagement

**ASSURANCE
PREMIER
PAS**

Voir la procédure d'activation
à l'intérieur de la Vet'Pocket



Agria
partenaire de la SCC



15 jours d'assurance offerte*
pour accompagner l'arrivée de vos
chiots dans leurs nouveaux foyers



Délais de carence les plus courts**



Vices cachés inclus



Soins vétérinaires
Montant assuré : 300€



Capital décès
- Montant assuré : 200€
- Frais d'autopsie : 100€



Sans contrainte,
votre Ambassadeur Agria s'occupe de tout*

* Activation de l'assurance offerte auprès de l'Ambassadeur Agria obligatoire dans un délai maximum de 5 jours après la remise au nouveau propriétaire
** Le chiot est couvert en moins de 24h pour les accidents et en moins de 24h pour les maladies sur présentation d'un certificat vétérinaire de bonne santé de moins de 7 jours.
L'Assurance offerte Agria Premier Pas est soumise aux Conditions Générales en vigueur disponibles sur agria.fr

 www.agria.fr
 info@agria.fr
 01 88 32 24 00

Agria 
Assurance pour Animaux

 **PURINA**
PRO PLAN
OPTI NUTRITION

**PARTENAIRE
DE NOTRE CLUB**

**POUR VOUS AIDER
À EXPRIMER TOUT LE
POTENTIEL DE VOS
CHIENS**

Une gamme
courte, à forte
notoriété et
recommandée
par les
professionnels

La science
aux côtés
des chiens
d'exception

Une technologie
exclusive de
fabrication

Des apports
optimisés en
nutriments

Une appétence
améliorée

En vente auprès de votre vétérinaire et dans les magasins spécialisés (animaleries, jardinerie...)

Une info ? Un conseil ?  **N° Vert 0 800 226 482** (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou www.purina-proplan.fr

 **PURINA**

Leur Bien-être, Notre Passion.®